

Comment nous confier vos archives

Opter pour le don d'archives personnelles, de fonction ou issues d'activités associatives, c'est préserver les documents pour les générations futures et s'engager dans la sauvegarde du patrimoine local.



Remise de documents
© Adobe Firefly

À CONTACTER

PÔLE DES PATRIMOINES DE VAUCLUSE MEMENTO

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Archives anciennes, notariales et privées

Mathilde Chabrilangeas

180 rue Rosalie Bordas

84140 AVIGNON-MONTFAVET

[☎ Standard : 04 90 86 16 18](tel:0490861618)

[✉ Courriel](#)

Conserver pour l'éternité

Si vous êtes en possession de documents représentant un intérêt historique pour le département, dans un souci de préservation du patrimoine local, il est préférable de nous en informer rapidement afin de vous conseiller au mieux et de prendre les mesures appropriées pour stopper d'éventuelles dégradations. En effet, donner vos documents aux Archives départementales de Vaucluse garantit leur pérennité grâce à des conditions de conservation optimales.

Une procédure simple

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mél si vous possédez des archives en lien avec le département de Vaucluse dont vous souhaitez vous séparer, nous vous conseillerons et jugerons de leur intérêt historique et/ ou patrimonial.

Par la suite, si nécessaire, nous nous déplacerons afin d'expertiser vos documents et les prendre en charge si nous estimons qu'ils ont leur place parmi nos collections. Après cette opération, si vous souhaitez effectivement nous donner vos archives, nous mettons à votre

disposition une lettre d'intention de don à compléter (document ci-contre) dans laquelle vous devrez préciser ce que vous souhaitez transmettre ainsi que les conditions de votre don (classement, modalités de consultation et de reproduction...).

Faire le choix de nous confier vos archives est un geste généreux, qui contribue à sauvegarder le patrimoine local et la mémoire du Vaucluse. Preuve de votre conscience patrimoniale, cette décision offre l'assurance d'une conservation définitive de vos archives et permet, selon les conditions choisies, de les rendre accessibles aux chercheurs qui pourront les exploiter et faire ainsi fructifier la recherche historique.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes
84000 AVIGNON